



**ÉLECTIONS
MUNICIPALES**



Avis public d'élection

ÉLECTION PARTIELLE – District 1 Scrutin du 15 mai 2022

Par cet avis public, Caroline Nadeau, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le poste de conseillère ou conseiller du district 1 est ouvert aux candidatures.
2. Toute déclaration de candidature à l'un de ces postes doit être produite au bureau de la présidente d'élection aux jours et aux heures suivants **et sur rendez-vous à elections@sbdl.net (418 825-2515, poste 228)** :

Du 1^{er} avril au 15 avril 2022

<u>Horaire</u>				
Lundi	4 avril	De 9 h 30 à 12 h	et	De 13 h à 16 h
Mercredi	6 avril	De 9 h 30 à 12 h	et	De 13 h à 16 h
Mardi	12 avril	De 9 h 30 à 12 h	et	De 13 h à 16 h
Vendredi	15 avril	De 9 h à 16h30		

Attention : le vendredi 15 avril 2022, le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, aux dates et aux heures suivantes :

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 8 mai 2022, entre 12 h et 20 h**
Jour du scrutin : **Dimanche 15 mai 2022, entre 10 h et 20 h**

4. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Mme Andrée-Anne Turcotte.
5. Vous pouvez joindre la présidente d'élection et la secrétaire d'élection à l'adresse et aux numéros de téléphone ci-dessous.

Présidente ou président d'élection

Adresse : 414, avenue Sainte-Brigitte, Sainte-Brigitte-de-Laval (Québec) G0A 3K0
Téléphone : 418 825-2515, poste 228

Secrétaire d'élection

Adresse : 414, avenue Sainte-Brigitte, Sainte-Brigitte-de-Laval (Québec) G0A 3K0

elections@sbdl.net

Fait à Sainte-Brigitte-de-Laval, ce 1^{er} avril 2022

La présidente d'élection
Caroline Nadeau,

Certificat de publication

Je soussignée, Caroline Nadeau, conseillère juridique aux affaires municipales et greffière et présidente d'élection, de la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval, certifie que j'ai publié le présent avis :

- Au bureau de la municipalité, le 1^{er} avril 2022 ;
- Sur le site Internet de la Ville, le 1^{er} avril 2022.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 1^{er} jour du mois d'avril de l'an 2022.



La présidente d'élection
Caroline Nadeau,